



REPUBLIQUE DU TCHAD



Au service
des peuples
et des nations

Plan de Travail 2017

Pays : TCHAD

Titre du projet : Projet transitoire d'Appui à l'état de droit, à la Gouvernance Sécuritaire, Judiciaire et à la Protection des droits de l'homme au Tchad.

Priorités nationales (Plan quinquennal 2016 - 2020) :
Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de droit

Effet(s) de l'UNDAF 2017-2021 :

D'ici à 2021, les institutions nationales et locales appliqueront de meilleures pratiques de gouvernance inclusive, en promouvant la démocratie, l'état de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable de services publics de qualité, y compris pour les réfugiés

Résultats(s) attendu(s) du CPD 2017-2021 :

Les attentes des citoyens à l'égard de la voix, du développement, de l'état de droit et de la reddition de comptes sont comblées par des systèmes plus solides de gouvernance démocratique.

Agence gouvernementale de coordination :

Ministère de la Justice chargé des Droits Humains

Partenaire national de réalisation:

Ministère de la Justice chargé des Droits Humains, Ministère de la Sécurité, Direction Générale de la Gendarmerie, associations des droits de l'homme.

Partie Responsable: PNUD

Résumé explicatif

Le Programme Pays 2012-2015, discuté et approuvé en Mai 2012, a été effectivement mis en œuvre et exécuté à la période sus-indiquée, avec un avenant en 2016.

Tirant les leçons apprises du passé, un nouveau Programme pays a été développé et validé le 31 Janvier 2017 par le Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies. Ce plan de travail 2017 comprend les activités qui sont en ligne avec les nouveaux axes programmatiques qui seront définies au courant de l'an 2017.

Le PTA 2017 est aligné au nouveau Programme Cadre 2017-2021 et consiste en des activités transitoires en vue de la formulation d'un nouveau projet d'appui au renforcement de l'état de droit, de la justice et de la sécurité. Il est composé de deux résultats : (i) L'édification de l'état de Droit est soutenu et l'accès à la justice des personnes vulnérables est promu (ii) un nouveau programme d'appui à la justice, à l'état de droit et à la sécurité validé.

Cette approche permettra au PNUD de continuer à fournir un appui stratégique au Ministère de la Justice concomitamment à la formulation d'un nouveau programme d'appui à l'état de droit, à la justice et à la sécurité.

Le Plan de travail sera mis en œuvre principalement à Ndjamena et dans les ressorts des Cours d'Appel du pays notamment en ce qui concerne la facilitation de l'accès à la justice pour les vulnérables.

Période couverte par le Plan de travail : Mai-Décembre 2017

Titre de l'intervention : Projet transitoire d'Appui à la Gouvernance Sécuritaire, Judiciaire et Protection des droits de l'homme au Tchad.

Code budgétaire :

Durée : 8 mois

Modalités de mise en œuvre :

Budget estimatif sur une base de 8 mois: 153 000\$ US

Ressources allouées : \$ US

Ressources ordinaires PNUD : \$ US

Autres ressources : \$ US

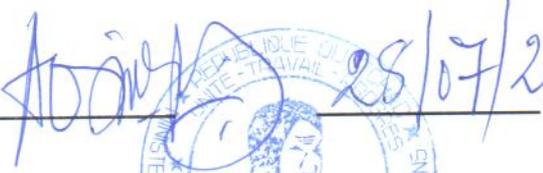
Approuvé :

Signature

Date

Nom/Titre

**Agence
gouvernementale
de coordination :**




**M. DJIMADJIBAYE
KANTANGAR Aimé**
Secrétaire Général du
Ministère de la Justice Chargé
des Droits Humains

Pour le PNUD :




Carol Flore-SMERCZNIAK
Directrice Pays



Section narrative du Plan de Travail

I) Articulation avec (i) le PND et (ii) le CPD du PNUD 2017-2021

Le Tchad se doit de relever d'importants défis en matière d'accès au droit et à la justice, de protection des personnes et de leurs biens. La lutte pour la survie altère profondément la cohésion sociale et favorise l'éclosion des conflits intercommunautaires récurrents.

Ce plan de travail vise à développer des activités transitoires susceptibles de soutenir l'élaboration d'un nouveau programme d'appui au renforcement de l'état de droit, de la justice et de la sécurité au Tchad.

Il s'imbrique sur le quatrième axe stratégique du Plan National de Développement relatif à la promotion et le renforcement de la gouvernance.

Il intègre parfaitement l'axe 2 du CPD 2017-2021 du PNUD qui entend soutenir le renforcement de l'état de droit et la gouvernance démocratique.

II) Zones d'intervention et groupes cibles du projet

Zones d'intervention :

Ndjamena, les ressorts des Cours d'Appel du pays.

Groupe cible programme intégré :

a. Les bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects du projet sont les institutions étatiques et les agents responsables d'édiction des normes juridiques et ceux chargés de leur application.

b. Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations en général, mais les personnes vulnérables en particulier (démunis, femmes et enfants, victimes de graves violations des droits de l'homme).

III) Les progrès accomplis de l'exécution du PTA 2016

La mise en œuvre du PTA en 2016 a permis de soutenir un accès durable des populations au droit en soutenant la Direction de l'Accès au Droit dans la mise en œuvre de sa politique de vulgarisation des droits ceci à travers l'élaboration et l'adoption du guide du parajuriste qui est un outil indispensable devant permettre aux populations vulnérables de connaître leurs droits et les procédures de justice.

Le PNUD a dans la même lancée, contribué au renforcement de la cohésion sociale et de l'accès à la justice, en soutenant le rapprochement de la justice des justiciables dans certaines localités lointaines grâce à la tenue des audiences foraines et des sessions criminelles.

Le PNUD a aussi soutenu l'élaboration et l'adoption du manuel d'information et de sensibilisation sur les conflits récurrents dans la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo. Cet outil met à la disposition des différentes autorités locales et des partenaires des données juridiques, criminologiques, anthropologiques et sociologiques pour prévenir et gérer les conflits dans la région.

IV) Démarche de validation du PTA

Echanges avec les différents partenaires : Directeurs du Ministère de la justice et des Droits Humains, le programme de renforcement des services judiciaires, des droits humains et de l'équité du genre mis en œuvre précédemment dans les ressorts des Cours d'Appel de N'Djamena et Moundou, les Chefs des juridiction du ressort de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo, Responsables régionaux de la sécurité, de la gendarmerie, du Ministère de la Femme, représentants du Barreau et de la société civile.

V) Objectifs poursuivis/ Principaux résultats attendus dans le PTA

Objectifs poursuivis par le plan de travail 2017 :

Ce plan de travail a pour objectif général de contribuer à l'édification de l'état de droit, au renforcement de l'accès à la justice des populations tchadiennes en soutenant la formulation d'un nouveau projet d'appui à l'état de droit, de la justice et de la sécurité.

Les résultats attendus sont le développement d'un module de formation en légistique, l'accès à la justice des personnes vulnérables, principalement démunis, les femmes et les enfants et la formulation d'un nouveau document de projet.

VI) Stratégies de mise en œuvre

La priorité du PNUD étant la formulation d'un nouveau projet d'appui à l'état de droit, à la justice et à la sécurité, la stratégie retenue est axée sur la mise en œuvre des activités clés qui vont servir de base à l'exécution du nouveau projet. Ces activités visent le renforcement des capacités des institutions nationales en mettant l'accent sur celles qui sont concernées directement par l'édiction des normes juridiques (les directions de législation des ministères et institutions nationales, Assemblée Nationale) et ceux qui sont en charge de l'application des normes juridiques (les acteurs judiciaires).

L'approche retenue est basée sur une démarche inclusive, participative, de transparence et d'appropriation aux différents niveaux de planification et de mise en œuvre.

Le PTA sera mis en œuvre en complémentarité des initiatives existantes notamment le PRAJUST 2, les actions menées par les organisations de la société civile...et en cohérence avec les actions engagées sur l'ensemble de la région sahélienne.

VII) Présentation des mécanismes de suivi évaluation

Le suivi et l'évaluation seront fait à 3 niveaux :

- Par l'équipe projet qui est tenu de se conformer aux directives du PNUD en matière de mise en œuvre des projets à exécution directe.
- Par le PNUD lui-même à travers l'unité gouvernance, le PMSU et la Direction du Bureau qui définissent les orientations, assurent l'assurance qualité et feront des descentes sur le terrain.
- Par le comité de pilotage qui définira les orientations générales et suivra la gestion du projet. Le comité de Pilotage se compose des représentants du PNUD, Ministère de la Justice et des partenaires d'exécution.

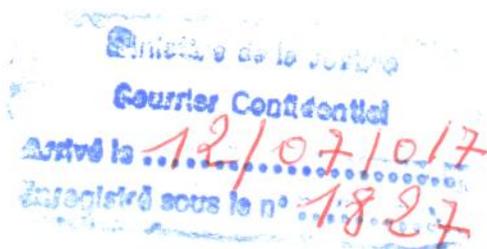
VIII) Cadre de résultats

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PARTIE RESPONSABLE	SOURCE DE FINANCEMENT	BUDGET		
		T1	T2	T3	T4			Description du budget	Montant disponible USD	Montant à mobiliser en USD
Produit 1 : L'édification de l'état de Droit est soutenu et l'accès à la justice des personnes vulnérables est promu Indicateur 1.1 : Existence d'un module national de formation des formateurs en ingénierie juridique <i>(Baseline 1.1* : Absence de formation des compétences qui élaborent les avant-projets de loi en ingénierie juridique</i> Cible 1.1.1 : 1 module national de formation des formateurs en ingénierie juridique élaboré	Appui au développement des modules de formation en ingénierie juridique Appui à la formation des formateurs en législative (ingénierie juridique) Appui à l'édition et à la publication de l'étude et manuel sur les conflits plus récurrents dans les ressorts de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo					Ministère de la Justice, Ministère de la Justice pour le suivi PNUD :	TRAC TRAC	Transfert de connaissances, conception et validation du document	8 000	
		Formation, voyage, honoraires et DSA formateur	8 000							
Indicateur 1.1.2 : Nombre de formateurs formés en ingénierie juridique <i>(Baseline 1.1.2* : Aucun formateur formé en ingénierie juridique</i> Cible 1.1.2 : 30 formateurs formés en ingénierie juridique							Transfert de connaissances, fournitures de biens et services	10 000		

<p>Indicateur 1.1.3 : publication de l'étude et manuel sur les conflits plus récurrents dans les ressorts de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo</p> <p><i>(Baseline 1.1.3* : Existence d'une étude et d'un manuel sur les conflits plus récurrents dans les ressorts de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo, mais non publiés</i></p> <p>Cible 1.1.3 : 1 étude et 1 manuel sur les conflits plus récurrents dans les ressorts de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo, publiés</p>							10 000	
<p>Indicateur 1.2.1 : Nombre d'audiences foraines tenues</p> <p><i>(Baseline 1.2.1.1: 0 audiences foraines tenues en 2016</i></p> <p>Cible 1.2.1 : 2 audiences foraines</p>	Appui à l'organisation des audiences foraines dans les ressorts des CA de Mongo	X	X	TGI de la CA de Mongo pour la mise en œuvre Ministère de la Justice, Cour d'Appel de Mongo pour le suivi	TRAC	Fournitures de bureau, carburant, frais de missions personnel judiciaire		
<p>Indicateur 1.2.2 : Nombre de sessions criminelles tenues</p> <p><i>(Baseline 1.2.2.1: 01 session criminelle tenue en 2016</i></p>	Appui à la tenue de 2 sessions criminelles des Cours de Mongo et Moundou	X	X	Cours d'Appel de Mongo et de Moundou pour la mise en œuvre, Ministère de la	TRAC	Carburant, frais de missions personnel judiciaire, formation des assessesurs et émoluments assessesurs, transport	20 000	

<p>Cible 1.2.2 : 2 sessions criminelles</p> <p>Indicateur 1.2.3 : Un dispositif de base de la police technique et scientifique fonctionnel dans le ressort de la CA d'Abéché</p> <p>(Baseline 1.2.3* : Aucune mallette de PTS livrée aux officiers de police judiciaire dans le ressort de la CA d'Abéché en 2016</p> <p>Cible 1.2.3 : 10 mallettes de PTS remise aux OPI et une formation à leur utilisation faite</p>	<p>Appui au développement de la police technique et scientifique dans le ressort de la Cour d'Appel d'Abéché</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>Justice pour le suivi</p>	<p>Ministère de la Sécurité pour le suivi Délégations régionales de la police, légions de gendarmerie et DPHR pour mobiliser les participants</p>	<p>TRAC</p>	<p>Remise des mallettes de police technique et scientifique Formation sur l'utilisation de la mallette</p>	<p>6000</p>	<p>Frais médicaux minimum et de déplacement (taxi) pour les victimes</p> <p>5000</p>
---	--	----------	----------	------------------------------	---	-------------	--	-------------	--

Fonctionnement, suivi et évaluation du Programme		Carburant et entretien véhicules		X	X					TRAC	Entretien véhicules	4 000	
	Salaire du personnel du Projet.		X	X						TRAC	Salaire Chef de Projet expert juriste, Assist admin-fin, chauffeurs, Y compris les charges patronales	60 000	
	Loyers, équipements et fournitures de bureau		X	X						TRAC		3 000	
	Suivi et évaluation		X	X						TRAC	Réunion comité de pilotage, voyage management et équipe Unité	3 000	
	Total fonctionnement											70 000	
TOTAL GENERAL													153 000



Ndjamena, le 10 juillet 2017

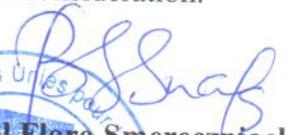
Monsieur le Ministre,

Objet : Transmission du PTA 2017 Etat de droit et la justice pour signature

Après la clôture des activités du Programme de Renforcement des Services Judiciaires, des Droits Humains et de l'Équité du Genre mis en œuvre dans le ressort de la Cour d'Appel de N'Djamena et de Moundou et du Programme de renforcement des capacités nationales en matière de relèvement à l'Est du Tchad mis en œuvre dans le ressort de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo, j'ai le plaisir de vous transmettre deux exemplaires originaux du plan de travail annuel 2017 sur l'Etat de droit et l'accès à la Justice.

Le présent plan de travail, qui couvre une période de 7 mois allant de mai à décembre 2017 fait suite aux concertations entre les services techniques du Ministère et l'équipe du programme du PNUD.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Carol Flore Smereczniack
Directrice Pays

Pr Ahmat Mahamat Hassan
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,
Chargé des Droits humains
Tchad – Ndjamena

PJ : 02 exemplaires du Plan de Travail Annuel 2017